

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 3 juin 2013, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absente Madame Marise Poulin.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

96-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour de
la présente session soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

97-2013

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal de
la séance régulière du 6 mai 2013 soit
adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

98-2013

DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN

ATTENDU la demande des Festivités Western pour prendre en charge les frais reliés à l'excavation, pour la statue commémorative, et que la Municipalité Victor finance le monument pendant trois ans dont les coûts sont évalués à 6 500 \$.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil que la Municipalité de
Saint-Victor va prendre en charge les frais
reliés à l'excavation pour la statue
commémorative. En ce qui a trait au
financement pour une période de trois ans

pour cette statue, le Conseil Municipal refuse le financement.

ADOPTÉ

99-2013

DEMANDE D'AUTORISATION - COURSE À OBSTACLES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor n'a pas d'objection pour qu'il y ait une course à obstacles qui aura lieu le 10 août 2013, dans la gravière située dans le Rang 4 Nord. En cas de pluie elle sera remise le 11 août 2013. La Municipalité de Saint-Victor ne se tient aucunement responsable de tout accident qui pourrait survenir durant cette course à obstacles.

ADOPTÉ

100-2013

MANDAT À ECCE TERRA - RÉGULARISATION DES ASSIETTES DE VOIES PUBLIQUES

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme Ecce Terra, représentée par Monsieur Jean Bisson, pour régulariser les assiettes des voies publiques soit, 90 parcelles de terrains. Dans le Rang 3 Sud, la lisière de terrain devra rester à la Municipalité.

ADOPTÉ

101-2013

ANNULATION RÉOLUTION 62-2013

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil d'annuler la résolution 62-2013 et abroger toutes résolutions antérieures qui ont pour sujet : subvention entreprises et commerces.

ADOPTÉ

102-2013

**AIDE FINANCIÈRE - NOUVELLES ENTREPRISES OU
COMMERCES**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, qu'après les
recommandations du C.D.I. la Municipalité va
accorder aux nouveaux commerces et
entreprises à Saint-Victor un de ces items.

1. Vendre une partie de terrain pour
construction neuve (terrain appartenant
déjà à la Municipalité).
2. Prolongement des réseaux aqueduc, égout,
et gaz naturel si existant et ce
prolongement sera fait à la limite du
terrain.
3. Construction des entrées aqueduc et
égout, aussi à l'entrée de cours.
4. Exemption de taxes foncières pour les
trois premières années.
5. Service à donner : ajout de terre de
remplissage, empierrement et autres selon
la demande du futur propriétaire, si jugé
convenable.
6. Pour toute location de bâtisse ou pour
avoir une subvention, le Conseil
Municipal devra donner son approbation.

Les propositions énumérées au-dessus sont
assujetties principalement à la création
d'emploi.

ADOPTÉ

103-2013

PROJET DE SUBDIVISION - MICKAEL FONTAINE

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 179, pour créer le lot 179-32, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Francis Carrier, le 15 mai 2013 sous le numéro 5868 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

104-2013

DÉCRET D'UNE SEMAINE VENTE DE GARAGE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor décrète la semaine « Vente de garage » du 19 juillet 2013 au 28 juillet 2013. Cette vente de garage est décrétée selon les conditions du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉ

105-2013

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE

ATTENDU la demande de Monsieur Daniel Lessard et Madame Réjeanne Poulin ainsi que Monsieur Daniel Coutier et Madame Brigitte Lessard pour faire l'installation d'une ligne électrique sur l'accotement du chemin situé sur le Rang 5 Nord.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation à

Monsieur Daniel Lessard et Madame Réjeanne Poulin ainsi que Monsieur Daniel Cloutier et Madame Brigitte Lessard pour faire une installation d'une ligne électrique sur l'accotement du chemin du Rang 5 Nord.

ADOPTÉ

106-2013

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE

ATTENDU la demande de Monsieur Gilles Rodrigue pour faire l'installation d'une ligne électrique sur l'accotement du chemin situé sur le Rang 6 Nord.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation à Monsieur Gilles Rodrigue pour faire une installation d'une ligne électrique sur l'accotement du chemin du Rang 6 Nord à la hauteur de Monsieur Florian Lessard jusqu'à l'entrée de la cabane à sucre de Monsieur Gilles Rodrigue.

ADOPTÉ

107-2013

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT PARTAGE DES RESPONSABILITÉS SUR L'ÉMISSION DES PERMIS Q-2, R 22

Le conseiller, Monsieur Luc Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente afin d'adopter un règlement sur le partage des responsabilités sur l'émission des permis Q-2, R 22.

108-2013

AUTORISATION MICHAEL GRENIER

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur

Michael Grenier à signer tous documents d'entretien préventif et de respecter et appliquer les règles du programme d'entretien préventif.

ADOPTÉ

109-2013

**RENONCEMENT AU DÉLAI DE 30 JOURS - DOSSIER
MADAME SONIA CLICHE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor renonce au délai de 30 jours accordé par la Loi en vertu d'émettre des commentaires au sujet de la demande déposée par Madame Sonia Cliche dossier no 404905. La Municipalité estime que ce projet est fort intéressant pour la collectivité et souhaite qu'il soit reçu favorablement par votre commission.

ADOPTÉ

110-2013

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CONSEIL FABRIQUE
SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande d'aide par le Conseil de la Fabrique de Saint-Victor pour amélioration de la Sacristie et de la Croix du Calvaire dans le cimetière.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil d'accorder au Conseil de la Fabrique de Saint-Victor 125,00 \$ pour la rénovation de la Sacristie et 125,00 \$ pour la réparation de la Croix du Calvaire dans le cimetière.

ADOPTÉ

111-2013

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ESPOIR D'ENFANTS

ATTENDU la demande d'aide financière pour l'organisme « ESPOIR D'ENFANTS ».

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 150,00 \$ en guise de participation financière pour « ESPOIR D'ENFANTS ».

ADOPTÉ

112-2013

MANDAT À LA FIRME ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL POUR FOURNIR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RANG 3 SUD, SECTEUR LAC-AUX-CYGNES

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la firme roche Ltée, Groupe-Conseil, représentée par Monsieur Denis Fortin, ingénieur, de fournir les services techniques pour la réfection et le pavage du Rang 3 Sud, secteur Lac-aux-Cygnés.

ADOPTÉ

113-2013

MANDAT À ATELIERS D'USINAGE LOUIS BERNARD INC.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Roland Giguère, pour faire fabriquer une estrade pour le terrain de balle par les Ateliers d'Usinage Louis Bernard Inc.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Luc Plante,
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
 Et résolu, à l'unanimité des
 membres du Conseil, que la liste des comptes
 soit approuvée et adoptée pour paiement :

Equipement Dallaire	630.94	\$
Distribution Praxair	24.41	\$
Garage Alex Bolduc	348.77	\$
Hydro-Québec	7 710.91	\$
Téléphone Saint-Victor	690.61	\$
Telus Mobilité	453.55	\$
Les Tontes J.F.	137.97	\$
Hydro-Québec	5 738.07	\$
Gaz Métro	211.47	\$
André Ruel	377.00	\$
Groupe Sports Inter	1 034.78	\$
Wurth	62.13	\$
Services PIPC	55.06	\$
Corporation Sun Média	620.86	\$
Outillages S. Bilodeau	1 367.11	\$
Alliance Coop	6 721.91	\$
Debb	419.98	\$
Quincaillerie Coop	341.36	\$
ESC	6 962.37	\$
Ville Saint-Georges	49.36	\$
Centre Électrique de Beauce	226.59	\$
Garage Marc Bureau	766.04	\$
Porruits Sanitech	160.28	\$
Biolab	414.78	\$
Centre du Camion	6 837.28	\$
Ateliers FLPH	257.29	\$
Prévost et Frères	2 388.10	\$
M.R.C. Robert-Cliche	11 465.95	\$
Pneus Beaucerons	35.63	\$
Hercule Fortin	80.00	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	3 298.23	\$
Armand Lapointe Équipement	244.30	\$
Garage Bizier	962.09	\$
Impression de Beauce	442.65	\$
Pavage Sartigan	327.68	\$
Roche Ltée	8 839.37	\$
Réal Huot	1 202.32	\$
Telvic Mobilité	96.58	\$

Féd. Québ. des Municipalités	128.77	\$
Hydraulique Service	14.88	\$
Véolia	1 103.76	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	13 689.58	\$
Aréo Feu	2 317.21	\$
Orizon Mobile	32.42	\$
Laboratoire Canalisation	469.39	\$
Fond d'information	12.00	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte	13 135.62	\$
Signalisation Lévis	701.35	\$
Aqua Beauce	28.00	\$
HQ Distribution	482.90	\$
Ent. ALO Pomerleau	934.17	\$
Garage G. Groleau	99.46	\$
USD	1 940.55	\$
CWA	900.83	\$
Solution GA	363.02	\$
Municipalité de La Guadeloupe	78.18	\$
Maximétal	148.26	\$
Les tontes J.F.	103.47	\$
Harold Bureau	30.00	\$

ADOPTÉ

115-2013

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
 Secondé par Monsieur Steve Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER